



UNIL | Université de Lausanne

Faculté de biologie et de médecine
École de médecine
Rue Dr César-Roux 19
CH-1005 Lausanne

INSCRIPTION A L'EXAMEN PREALABLE D'ADMISSION A L'ÉCOLE DE MEDECINE POUR LA SESSION DES EXAMENS 2023

Madame

Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

NPA : Localité :

No de tél./portable (atteignable en journée) :

Email :

Examens

Biologie : oral, 15-30 minutes

Physique : écrit, 2h.

Chimie : oral, 15-30 minutes

Français : écrit, 4h.

Taxe d'inscription : CHF 200. — à verser à BCV Lausanne en faveur de UNIL (cette taxe inclut les frais d'analyse du dossier et les frais d'examen)

IBAN : CH05 0076 7000 A097 4091 4 - c/c 974.09.14

Mention : 2607100303, 26076133 (examen admission préalable médecine)

Le récépissé du bulletin de versement doit être joint à l'inscription.

Une réinscription après retrait ne donne pas lieu au paiement de la finance d'examen.

S'agit-il d'une réinscription après retrait ? Oui Non

Le·a candidat·e sera convoqué·e aux examens par courrier électronique. Il·elle devra se présenter aux examens selon l'horaire qui lui aura été communiqué.

Remarques éventuelles :

.....
.....

Date : Signature :

Les candidats doivent, en parallèle à leur inscription à l'examen préalable d'admission auprès de l'École de médecine, s'inscrire auprès de www.swissuniversities.ch/fr/service/inscription-aux-etudes-de-medecine et demander leur immatriculation à l'Université de Lausanne. Pour plus de détails, voir le site internet du Service des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne : www.unil.ch/immat/home.html

Attention : Instructions importantes sur la page suivante !

Bureau de l'enseignement de l'École de médecine FBM

|||||

Tél. +41 21 692 50 11 | medecineenseignement@unil.ch | www.unil.ch/ecoledemedecine

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

- 1) Une inscription incomplète ou contenant des indications erronées ne sera pas prise en considération.
- 2) Aucune inscription n'est reportée à une autre session.
- 3) Le formulaire d'inscription à l'examen préalable d'admission dûment complété ainsi que les documents ci-dessous doivent être envoyés à :

UNIL - Faculté de biologie et de médecine
Ecole de médecine
Bureau de l'enseignement/obo
Rue Dr César-Roux 19
CH-1005 Lausanne

- 1 curriculum vitae complet
 - 1 copie des diplômes obtenus
 - 1 copie du passeport ou de la carte d'identité (ou permis de séjour si pas de nationalité suisse)
 - 1 traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais
 - 1 lettre de motivation expliquant les raisons de votre choix pour les études de médecine
 - 1 copie du récépissé du bulletin de versement pour la taxe d'inscription
- 4) Ce formulaire et ses annexes doivent être en possession dudit bureau (date du timbre postal faisant foi) au plus tard **le 17 mars 2023**.
 - 5) Un retrait à la session d'examens n'est possible que par lettre à adresser à :

UNIL - Faculté de biologie et de médecine
Ecole de médecine
Bureau de l'enseignement/obo
Rue Dr César-Roux 19
CH-1005 Lausanne

La demande de retrait doit être en possession dudit bureau (date du timbre postal faisant foi) au plus tard **le 31 mars 2023**. Passé ce délai, plus aucun retrait n'est possible, les cas de force majeure étant réservés.